

001

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton tenue le lundi 9 janvier 2017 à 19 h 30 à la salle municipale du 29, rue de la Fabrique.

Sont présents : Mme, France Laroche, mairesse, Mmes Francine Fillion, Josée Audet, Francine Drouin conseillères, MM. Danny Paré, Rémi Gosselin et Dave Lachance conseillers formant quorum sous la présidence de Mme France Laroche mairesse. Est également présente Mme Renée Vachon, directrice générale et secrétaire de l'assemblée.

1. MOT DE BIENVENUE

Mme France Laroche, mairesse, adresse ses mots de bienvenue.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 5 décembre 2016 et de la séance extraordinaire du 12 décembre 2016 portant exclusivement sur le budget
4. Adoption des comptes
5. Dépôt du rapport budgétaire de décembre 2016
6. Adoption du budget 2017 de l'OMH
7. Résolution pour l'achat de 800.00 \$ de timbres pour l'envoi des comptes de taxes
8. Présentation d'une demande de subvention pour la Fête de la pêche
9. Présentation d'une demande de subvention à Service Canada pour le terrain de jeux 2017
10. Autorisation d'une dépense de 100 \$ pour la bibliothèque (atelier sur l'intimidation)
11. Résolution pour le déneigement d'une partie de la Route Vachon et du chemin du Radar au montant de 350.\$
12. Adhésion 2017 pour Grobec
13. Correspondance de la mairesse
 - 13.1. Comités des élus
14. Voirie
15. Période de questions
16. Affaires nouvelles
17. Levée de l'assemblée.

2017-01-001

Il est proposé par Mme Josée Audet et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour. Adopté

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 5 DÉCEMBRE 2016 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2016 PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET

2017-01-002

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance régulière du 5 décembre 2016, au moins 48 heures avant la tenue de la présente;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rémi Gosselin et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal du 5 décembre 2016. Adopté

002

2017-01-003 **ATTENDU QUE** tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 décembre 2016 portant exclusivement sur le budget, au moins 48 heures avant la tenue de la présente;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Francine Fillion et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal du 12 décembre 2016. Adopté

4. ADOPTION DES COMPTES

2017-01-004 **ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton doit payer mensuellement l'ensemble des factures reçues;

ATTENDU QUE la municipalité dispose des argents nécessaires à l'acquittement des factures;

ATTENDU QU' un montant de **69 012.53 \$** est déboursé à même le fonds général;

ATTENDU QU' un montant de **29 263.52 \$** est déboursé à même le règlement d'emprunt #14-199 relatif à la mise aux normes des infrastructures municipales;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Francine Drouin et résolu unanimement d'entériner le paiement des comptes du 1^{er} au 30 novembre 2016 inclusivement, pour un montant de **98 276.05 \$**. Adopté

5. DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE DE DÉCEMBRE 2016

2017-01-005 **ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton doit déposer son rapport budgétaire de façon trimestrielle;

ATTENDU QUE la municipalité désire être transparente face aux citoyens dans le contrôle de ses dépenses;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Josée Audet et résolu unanimement d'adopter le dépôt du rapport budgétaire de décembre 2016. Adopté

6. ADOPTION DU BUDGET 2017 DE L'OMH

2017-01-006 **ATTENDU QUE** la municipalité doit approuver les prévisions budgétaires de l'OMH;

ATTENDU QUE l'organisme a présenté son budget pour 2017 et que la contribution municipale s'élève à 2 017 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Josée Audet et résolu unanimement d'accepter le budget de l'OMH pour l'exercice 2017 pour une contribution totale de 2 017 \$. Adopté

003

7. RÉOLUTION POUR L'ACHAT DE 800 \$ DE TIMBRES POUR L'ENVOI DES COMPTES DE TAXES

2017-01-007

ATTENDU QUE la municipalité doit procéder à l'envoi des comptes de taxes annuelles;

ATTENDU QUE la municipalité doit procéder à l'achat de timbres pour un montant de 800 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Francine Drouin et résolu unanimement d'autoriser une dépense de **800 \$** pour l'achat de timbres. Adopté

8. PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA FÊTE DE LA PÊCHE

2017-01-008

ATTENDU QUE la municipalité désire présenter une demande de subvention pour l'organisation de la Fête de la pêche 2017;

ATTENDU QUE la deuxième édition de la Fête de la pêche se déroulera à Saint-Pierre-de-Broughton le 3 juin prochain;

ATTENDU QU' Mme Renée Vachon, directrice générale, est désignée pour agir au nom de la municipalité et autorisée à signer tous les documents nécessaires à la présentation et réalisation de journée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Dave Lachance et résolu unanimement de déposer une demande de contribution financière au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour la réalisation de la deuxième édition de la Fête de la pêche. Adopté

9. PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION À SERVICE CANADA POUR LE TERRAIN DE JEUX 2017

2017-01-009

ATTENDU QUE la municipalité souhaite présenter comme par les années antérieures, une demande de subvention pour des emplois étudiants;

ATTENDU QUE deux moniteurs, monitrices sont engagés chaque été pour superviser et accompagner les jeunes qui participent au terrain de jeux de la municipalité;

ATTENDU QUE le gouvernement du Canada participe activement par une aide monétaire à l'embauche d'étudiants en saison estivale;

ATTENDU QU' Mme Renée Vachon, directrice générale, est désignée pour agir au nom de la municipalité et autorisée à signer tous les documents nécessaires à la présentation de la demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rémi Gosselin et résolu unanimement de présenter une demande de participation financière pour l'embauche de deux étudiants, étudiantes au terrain de jeux 2017 de la municipalité. Adopté

004

10. AUTORISATION D'UNE DÉPENSE DE 100 \$ POUR LA BIBLIOTHÈQUE (ATELIER SUR L'INTIMIDATION)

2017-01-010

ATTENDU QUE le service de la bibliothèque désire offrir au moins une activité annuelle;

ATTENDU QUE la présentation d'un atelier pour contrer l'intimidation par l'estime de soi sera présenté le 10 janvier prochain;

ATTENDU QU' un budget de 100 \$ est nécessaire à la présentation de cet atelier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Francine Fillion et résolu unanimement d'autoriser un budget maximal de **100 \$** pour la présentation de cet atelier. Adopté

11. RÉOLUTION POUR LE DÉNEIGEMENT D'UNE PARTIE DE LA ROUTE VACHON ET DU CHEMIN DU RADAR AU MONTANT DE 350 \$

2017-01-011

ATTENDU QUE la municipalité offre à forfait le déneigement de certains artères de la municipalité;

ATTENDU QU' une offre de services fut déposée à nos bureaux pour le déneigement d'une partie de la Route Vachon et le Chemin du Radar;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Danny Paré et résolu unanimement d'accepter l'offre de service de M. René Gagné au montant de **350 \$** pour le déneigement d'une partie de la Route Vachon et du Chemin du Radar. Adopté

12. ADHÉSION 2017 POUR GROBEC

2017-01-012

ATTENDU QUE la municipalité souhaite faire partie des partenaires de GROBEC (Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour);

ATTENDU QUE pour adhérer au groupe, une cotisation annuelle de 50 \$ est demandée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Dave Lachance et résolu unanimement d'adhérer à GROBEC pour un montant annuel de **50 \$**. Adopté

13. CORRESPONDANCE DE LA MAIRESSE

13.1 Comité des élus

- M. Danny Paré informe la population de l'arrivée de notre nouveau camion. Nous devrions l'avoir d'ici 3 semaines comme prévu.
- M. Rémi Gosselin nous mentionne que tout va bien à la patinoire du secteur Broughton.
- Mme Josée Audet a eu une réunion pour l'OMH. Cette réunion portait sur le budget 2017. Elle nous informe qu'il y a deux logements de disponibles.

- Mme Francine Drouin informe la population qu'un cours de RCR aura lieu sur le territoire de la municipalité. Il ne manque que quelques inscriptions. Elle réitère l'invitation pour le souper fondue qui se tiendra le 21 janvier prochain au sous-sol de l'église.
- Aucun autre élu n'a eu de réunion de comité au cours du dernier mois.

14. VOIRIE

M. Payeur, directeur des travaux publics informe le conseil qu'un ensemble de chaînes seront nécessaires le mois prochain. Il informe également le conseil que l'arrosage de la patinoire du secteur Broughton va très bien cette année en raison des réparations effectuées sur la ligne d'eau.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

- On demande si la municipalité a un comité représentant la société du patrimoine?

Réponse: Il n'y aura pas de comité local. C'est un comité régional à la MRC, représenté par M. Jean-Paul Paré pour Saint-Pierre-de-Broughton.

- Y a-t-il un délai de temps pour un référendum?

Réponse : Non.

- A-t-on présenté un schéma d'implantation des éoliennes?

Réponse : Non, la compagnie n'a jamais contacté la municipalité sur ce sujet.

- Avez-vous entendu parler d'un futur projet éolien pour la municipalité?

Réponse : Non.

- Qu'est-ce que l'adhésion à GROBEC? Est-ce aviaire?

Réponse : Non, c'est un groupe de concertation environnemental.

- On demande pourquoi le déneigement d'une partie de la Route Vachon et du Chemin du Radar par un particulier au montant de 350 \$.

Réponse : Certaines routes de la municipalité sont difficilement ouvrables par nos camions pour différentes raisons alors des portions de déneigement sont réalisées par des particuliers en raison de la présence d'érablières, moteur économique de la municipalité.

- Pourquoi autoriser 100 \$ pour la bibliothèque?

Réponse : Pour la présentation d'un atelier sur l'intimidation. Montant puisé à même le budget de la bibliothèque.

16. AFFAIRES NOUVELLES

16.1 Achat d'un ordinateur portable

2017-01-013

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton désire mettre à niveau une partie de son équipement informatique;

ATTENDU QUE un nouvel ordinateur portable est nécessaire pour le poste de la comptabilité;

ATTENDU QUE des prix furent demandés chez le fournisseur Cyber 3D;

006

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Francine Drouin et résolu unanimement d'autoriser l'achat d'un nouvel ordinateur au montant de 1 311 84 \$ incluant les taxes et la préparation. Adopté

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2017-01-014

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par M. Danny Paré et résolu unanimement que la présente séance soit levée à **20 h**. Adopté

____(signé)_____

France Laroche, mairesse

____(signé)_____

Renée Vachon, directrice générale/secrétaire-trésorière

«Je, France Laroche, mairesse atteste que la signature du présent Procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.»

